



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



sommaire

- 4**
Avant-propos
- 6**
État-major
- 14**
Finances et gestion
- 18**
Contributions, cadastre et population
- 24**
Constructions, aménagement du territoire et mobilité
- 30**
Travaux publics et environnement
- 34**
Sécurité et santé publiques
- 38**
Jeunesse, formation et cohésion sociale
- 42**
Culture, tourisme et sport
- 48**
Bâtiments, bourgeoisie et agriculture
- 54**
Défis
- 56**
Développement durable

avant-propos

UNE MISE EN LUMIÈRE
DES PROJETS COMMUNAUX



Mesdames, Messieurs,
Chères lectrices, chers lecteurs,

C'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport d'activité 2023 de l'Administration communale de Val de Bagnes, rendu public en même temps que les comptes 2023.

Si ces derniers, ainsi que les budgets annuels, sont les principaux documents légaux qui participent à la transparence de l'action communale, nous souhaitons proposer à l'ensemble de la population une rétrospective de l'exercice 2023, à travers une mise en lumière des démarches entreprises au sein de chaque dicastère.

Vous trouverez ainsi dans ces pages un condensé de différentes données relatives aux prestations et projets communaux déployés au cours de l'année écoulée. Ce nouveau document est principalement distribué en format digitalisé via notre site internet et est accessible en tout temps sur www.valdebagnes.ch/rapportannuel.

L'ensemble du Conseil municipal s'unit pour remercier chaleureusement toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de notre Commune pour leur implication et leur dévouement au service de la population.



état-major

UNE ADMINISTRATION
FORTE ET COMPÉTENTE



Christophe Maret
Président

L'état-major, auquel il convient de rajouter les trois délégués à la promotion économique, au développement durable et à la qualité, ainsi que le responsable du contrôle interne, constitue le fer de lance de l'administration municipale, dans le sens où il contribue de manière transversale à soutenir aussi bien l'exercice politique des divers conseils que le travail opérationnel des différents dicastères.

L'année 2023 a permis de quasiment terminer le renforcement de cette structure, notamment par l'engagement des délégués à la promotion économique et au développement durable, deux postes qui s'inscrivent dans la stratégie adoptée par le Conseil lors de la validation du plan de législature, en début de période.

La grande transversalité de ces deux fonctions permettra d'inscrire l'action de la Commune, que ce soit au niveau des grands projets comme de l'approche globale de la fonction publique, sur les bases aujourd'hui incontournables que représentent l'environnement, l'économie et le social.

L'année 2024 s'annonce particulièrement chargée, car nombre de projets sont menés par les différentes unités précitées, et qu'il convient aussi de préparer le futur. Aujourd'hui, en dernière ligne droite de cette première période « post-fusion », il est nécessaire de trouver le temps d'analyser l'ensemble des quatre dernières années et de proposer, tant au Conseil actuel qu'à la nouvelle équipe qui reprendra le flambeau en 2025, un rapport de synthèse objectif et ambitieux qui permettra de consolider encore l'organisation et le fonctionnement actuels. Val de Bagnes a la chance de pouvoir compter sur une administration forte et compétente, mais il est essentiel de mutualiser ces forces de manière à offrir aux citoyens un service de qualité, éprouvé et efficace.

Tout cela demande de la vision, des défis et des objectifs clairs, de manière à ce que les mesures et projets validés soient alignés et convergents.



chiffres clés

36
séances
du Conseil
municipal

5
séances
du Conseil
général

5450
visites
aux guichets
communaux

270
nouveaux
arrivants

43
nouveaux
naturalisés

73%
de mise en œuvre
du label
Cité de l'énergie

71
mesures
définies
dans le
cadre
du label
«Commune
en santé»

40
ménages
participant
au programme
de coaching
« Ma commune
et moi » pour
réduire leur bilan
carbone,
sur deux sessions

500
kits
durabilité
vendus

40%
de taux
de participation
aux différents
scrutins
cantonaux
et fédéraux
en 2023

1288
personnes
abonnées
à notre
page Facebook



principales réalisations

GOVERNANCE

Services virtuels sur le site internet

Plusieurs nouveaux services online ont vu le jour. Parmi eux, nous pouvons citer l'intégration du bulletin officiel en ligne (eBO) ou eConstruction, qui est utilisé pour l'ensemble des procédures de dépôt de dossier de construction. Le service de la jeunesse s'est également doté du logiciel MonPortail, qui permet aux parents d'inscrire leurs enfants en structures d'accueil, par exemple. En outre, les factures eBill sont désormais à disposition des citoyens.

Valais Excellence

La certification Valais Excellence a été maintenue lors de l'audit de surveillance.

Communication

La Commune s'est dotée d'une stratégie digitale et a lancé sa page Facebook le 1^{er} janvier 2023. La page est suivie par 1288 personnes. Elle permet plus de réactivité, de spontanéité et offre plus d'informations, grâce à la collaboration de l'ensemble des dicastères de l'administration.

En outre, un accent est mis sur la transparence en lien avec les grands projets, lesquels font l'objet d'une communication spécifique.

La brochure communale a été entièrement repensée pour être éditée sous forme de magazine avec de nouvelles rubriques. La mise en page se veut plus dynamique et variée. Intitulée *VdB Le Mag !*, elle est distribuée 4 fois par année en tout-ménage (environ 6000 exemplaires). L'administration s'est également dotée d'une revue médiatique qui permet de veiller à la résonance de nos actions et projets.



Retrouvez les grands projets

Sécurisation du réseau informatique

En 2023, la surveillance des systèmes a été améliorée. Le projet NAC est en cours de déploiement. Cet outil va permettre de ne connecter au réseau informatique que les appareils validés par la Commune. Tous les professeurs des écoles de Val de Bagnes ont été sensibilisés à la sécurité informatique et à la protection des données. Un projet de sensibilisation en ligne est en cours afin de faire un rappel à l'ensemble des collaborateurs.

Harmonisation des règlements et directives

En 2023, huit règlements ont été travaillés par nos services et/ou homologués par le Conseil d'État. Cinq ont été présentés au Conseil général et validés.

Commune en santé

La Commune a obtenu le label « Commune en santé » trois étoiles après avoir réalisé un bilan des mesures existantes en matière de prévention et de promotion de la santé, et identifié les besoins en amélioration. 71 mesures ont été définies.



principales réalisations

ENVIRONNEMENT

Lancement de l'Énergithèque

En collaboration avec Altis, le guichet Énergithèque a été ouvert en 2023. Des conseils énergétiques gratuits sont proposés aux citoyens. Le kit durabilité, comprenant du matériel visant à l'amélioration de l'efficacité énergétique (ampoules basse consommation, économiseurs d'eau pour robinet, pommeau de douche économique, etc.), a été mis en vente à un prix préférentiel. 500 exemplaires ont trouvé preneur.

Programme « Ma commune et moi »

Le projet « Ma commune et moi » a été lancé avec un premier groupe de 20 familles; une seconde session a débuté en décembre. Ce programme vise à accompagner la population dans la réduction de son empreinte carbone. Pour ce faire, les trois thématiques les plus impactantes dans le bilan d'un ménage sont analysées : l'habitat, la mobilité et l'alimentation.

Une déléguée au développement durable

La nouvelle déléguée au développement durable a été engagée et a débuté son activité en juillet 2023.

Label Cité de l'énergie Gold

La Commune a obtenu le renouvellement de sa certification Cité de l'énergie et a démarré la constitution de son dossier pour l'obtention du label Cité de l'énergie Gold en 2024.



TOURISME

Coordination événementielle

La directive pour les manifestations, qui intègre un nouveau chapitre sur la vaisselle réutilisable, a été validée par le Conseil municipal et est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Afin d'accompagner et de soutenir les organisateurs de manifestations dans la mise en œuvre de cette nouvelle obligation, un guide et une checklist ont été publiés et présentés.



SOCIÉTÉ

Pack « Bienvenue et intégration »

La brochure *Vivre à Val de Bagnes* a été créée et publiée sur le site internet. Elle a également été distribuée en avril lors de la soirée pour les nouveaux arrivants, qui a rencontré un franc succès. Elle sera dorénavant offerte à chaque nouvel arrivant au moment de son enregistrement à l'office de la population.



ÉCONOMIE

Un délégué à la promotion économique

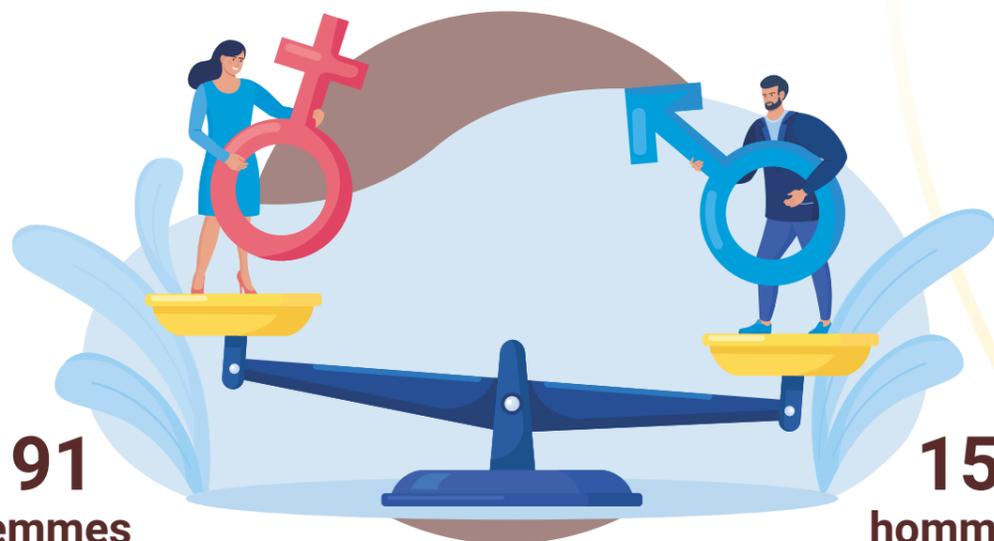
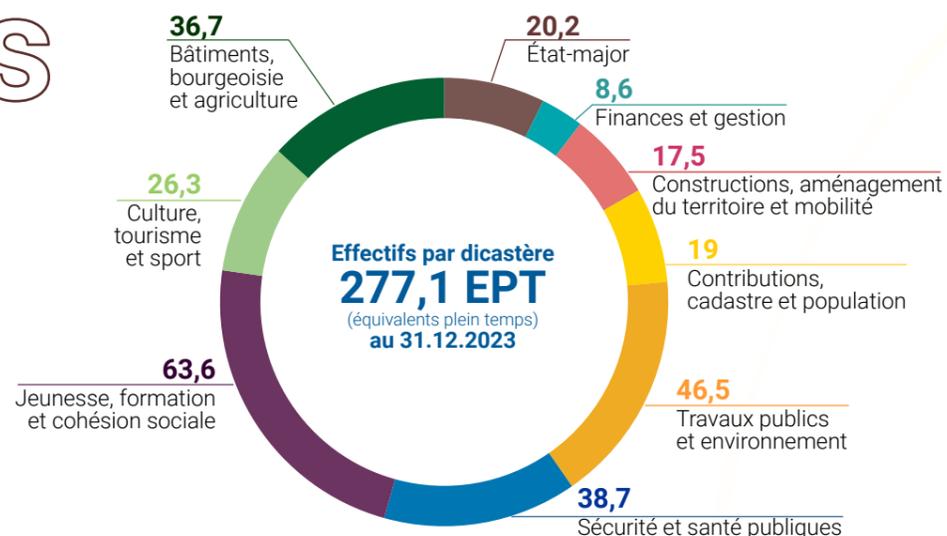
Le poste de délégué à la promotion économique à 80% a été attribué, avec un début d'activité en juin 2023. La priorité a été l'identification et l'analyse des partenariats économiques de la commune, notamment grâce à un sondage auprès des quelque 1245 entreprises installées sur le territoire.

Locaux pour start-ups et coworking

Les futures missions liées au développement économique ont été validées par le Conseil municipal en novembre. Parmi ces missions ont été inscrits le développement d'infrastructures ou encore l'implantation d'entreprises dans une volonté de diversification.



chiffres clés



65% des collaboratrices et collaborateurs sont domiciliés dans l'un des villages de la commune, et 11% dans une autre commune de l'Entremont. 24% habitent hors district.

principales réalisations

Formations continues en hausse

Les collaboratrices et collaborateurs de l'Administration communale ont effectué de nombreuses formations, pour un total d'environ 6800 heures, soit une augmentation d'environ 23% par rapport à l'année précédente. On relève de nombreuses formations de courte durée, ainsi qu'une dizaine de formations certifiantes (brevets, etc.) achevées en 2023.

Révision du règlement du personnel

Ce projet de grande envergure a été conduit en 2023, incluant la nouvelle politique salariale en lien avec les entretiens d'évaluation, l'amélioration des conditions LPP et la diminution de la rente-pont AVS.

Bilans de compétences

Des tests informatiques et linguistiques en ligne ont été effectués auprès d'environ 200 collaboratrices et collaborateurs. Ils ont permis de définir pour chaque dicastère, puis pour chaque fonction et finalement pour chaque personne, les formations de base et les formations continues exigées, ainsi que les compétences souhaitées.

Nouveau portail de recrutement

Plus de 800 dossiers de candidatures sont reçus et traités par année et, en moyenne, 3 à 4 engagements sont effectués par mois, le tout dans un contexte de recrutement difficile dans toute la Suisse et pour toutes les branches en raison du faible taux de chômage. La mise en place fin 2023 du portail de recrutement ABACUS est donc une solution bienvenue. Cette nouveauté permet un suivi en ligne des candidatures, tant pour les RH que les directeurs opérationnels et conseillers municipaux, ainsi qu'une suppression de papier et de courriers postaux.



Recrutement

Plus de **800** dossiers de candidatures reçus et traités

8 engagements d'apprentis ou de stagiaires en formation

42 nouveaux engagements

12,23% de turnover, en diminution de 1,5 point par rapport à 2022

Formation
6 800 heures de formation effectuées

DES FINANCES SAINES
ET UNE DIGITALISATION EN MARCHÉ

finances et gestion



Éric Rosset
Conseiller municipal

« *Business as usual* » : tel pourrait être le slogan de la vie au dicastère Finances et gestion tant nous ne pouvons échapper aux étapes comptables cruciales que sont les comptes, le budget et la planification financière.

Cela serait oublier nombre d'initiatives que nous avons menées ou auxquelles nous avons collaboré durant cette année.

Les bonnes finances communales ayant incité le Conseil municipal à se montrer généreux avec la population, le service a participé à l'émission de quatre fois plus de chèques de consommation qu'une année normale !

La mise en place de la solution de paiement digitale eBill, couplée à la mise à disposition des pouvoirs exécutif et législatif des comptes et budgets sous format électronique, a permis d'économiser 30'000 pages de papier ainsi que leur acheminement postal.

Enfin, et pour la première fois de la législature, le service, accompagné par la commission des finances, a dû batailler ferme avec notre Conseil général pour l'approbation du budget 2024. Des compromis ont été trouvés, aussi bien en interne avec la réduction de certaines dépenses qu'avec le Conseil général via leur commission de gestion.

Une réflexion à long terme quant aux dépenses communales sera initiée dans le courant 2024 pour faire suite à ces discussions.

chiffres clés

EN CHF

162'991'389
REVENUS FINANCIERS

113'806'025
CHARGES FINANCIÈRES

49'185'364
MARGE D'AUTOFINANCEMENT

24'967'789
AMORTISSEMENTS

4'171
PRÉLÈVEMENT/
ATTRIBUTION
SUR FINANCEMENTS
SPÉCIAUX

24'213'404
EXCÉDENT DE REVENUS

47'555'528
INVESTISSEMENTS NETS

1'629'836
EXCÉDENT
DE FINANCEMENT

Retrouvez le détail
des comptes
de l'exercice 2023



en scannant
ce QR Code

ANALYSE DES INDICATEURS FINANCIERS*

Taux d'endettement net : -51,59%

Cet indicateur renseigne sur le nombre de tranches annuelles d'impôt qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette. En l'occurrence, moins d'une tranche annuelle suffirait pour couvrir la dette nette de la municipalité. Selon les valeurs indicatives, il est jugé bon. La variation 2022-2023 est faible.

Degré d'autofinancement : 103,43%

Cet indicateur informe sur la part des investissements que la municipalité peut financer par ses propres moyens. Dans notre situation, la marge d'autofinancement dépasse les investissements nets de l'année. Nous restons dans le constat indicatif haute conjoncture (seuil à 100%) comme à fin 2022. L'indicateur ne varie que très peu entre les deux derniers exercices (2022 : 103,87%).

Part des charges d'intérêts : -1,10%

Cet indicateur établit le rapport entre les charges d'intérêts nets et les revenus courants. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée. La situation communale est donc qualifiée de bonne puisque nous n'avons pas de charge nette.

Dette brute par rapport aux revenus : 60,84%

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette par rapport aux revenus dégagés. Dans notre cas, il est jugé bon, puisque la dette brute se situe entre 50 et 100% des revenus.

Proportion des investissements : 31,09%

Cet indicateur met en évidence l'effort d'investissement élevé déployé par la Commune de Val de Bagnes. Il détermine le rapport entre les investissements bruts et les dépenses totales. Le taux ressortant des comptes 2023 (31,09%, effort d'investissement très élevé) confirme la volonté de la politique communale.

Part du service de la dette : 14,11%

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières (intérêts et amortissements) pesant sur le budget et les comptes. Il indique désormais une charge acceptable à assumer par la Commune de Val de Bagnes, alors que l'an passé, celle-ci était jugée forte. La frontière est cependant proche, car le critère déterminant est un seuil >15%. Ce niveau s'explique par les investissements conséquents effectués depuis plusieurs années, ce qui engendre des amortissements élevés. Ces coûts du service de la dette se sont cependant réduits en 2023, car ils ne comprennent plus d'intérêts négatifs notamment.

Dette nette en francs par habitant

Cet indicateur n'est pas pertinent pour une commune touristique comme Val de Bagnes, étant donné qu'il n'y a pas de relation directe entre le nombre d'habitants et les infrastructures à mettre en œuvre et à financer pour assumer les tâches publiques. Le patrimoine financier de la Commune de Val de Bagnes étant supérieur à sa dette brute, nous pouvons donc parler de fortune nette par habitant. Celle-ci s'accroît quelque peu en 2023 grâce à l'excellent excédent de revenus de l'exercice (fortune de CHF 5'465 en 2023 et de CHF 5'357 l'an passé).

Taux d'autofinancement

Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la Commune peut consacrer au financement de ses investissements. Il établit le rapport entre les revenus de la Commune et sa marge d'autofinancement. La note maximale est obtenue dès que la marge d'autofinancement atteint le 20% des revenus financiers, ce qui est encore toujours clairement le cas en 2023 (29,98%) comme en 2022 (33%).

* Selon les indicateurs de la conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances.





Bruno Moulin
Conseiller municipal

**DE NOMBREUX PROJETS POUR AMÉLIORER
LE BIEN-ÊTRE DE LA POPULATION**

contributions, cadastre et population

L'année 2023 a vu les recettes fiscales se maintenir à un haut niveau, malgré un repli des recettes sur les gains immobiliers et l'imposition sur la dépense, lequel est largement compensé par l'augmentation de l'impôt sur le revenu et, surtout, de celui sur la fortune.

On s'aperçoit que, année après année, des facteurs divers contribuent au maintien de ce haut niveau, ce qui est réjouissant pour la réalisation des projets communaux qui profitent à la population de Val de Bagnes.

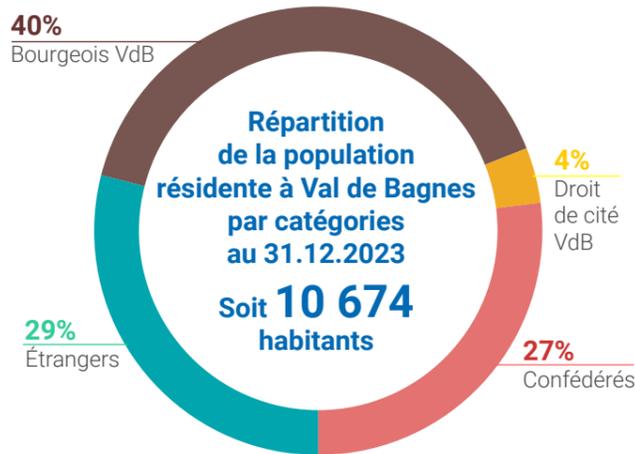
À la suite de l'annonce du départ du responsable de l'office de la population, du service social et du bureau AVS, nous avons préparé sa succession et décidé de scinder le service en deux entités, ce qui semble logique étant donné leur nature différente.

Cette approche a permis de trouver ses deux remplaçantes dans le dicastère, l'une comme responsable du bureau AVS et du service social, l'autre comme responsable de l'office de la population.

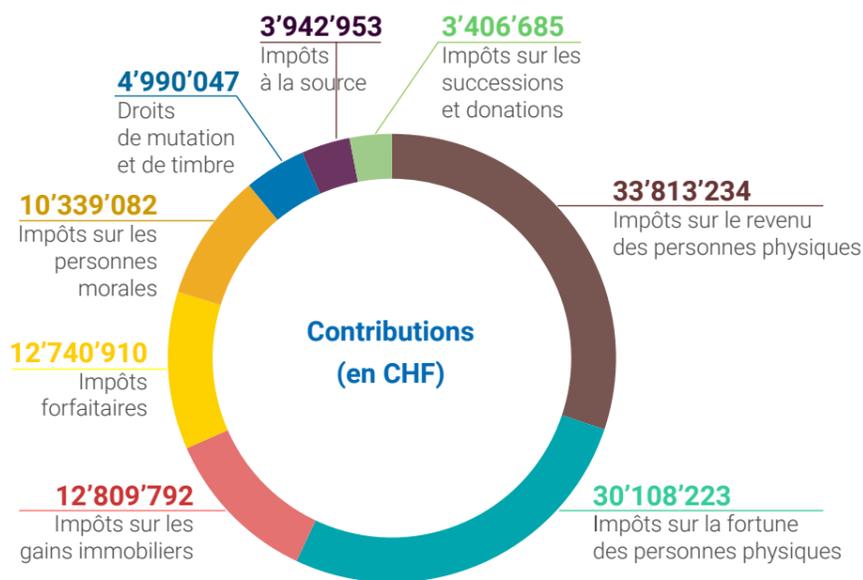
La mise en œuvre de nombreux projets visant à améliorer le bien-être de la population se poursuit. Je souhaite mentionner notamment le projet d'aide au désendettement, la signature de la convention liant la Commune et les paroisses, et l'augmentation du soutien à Pro Senectute visant à renforcer la politique en faveur des aînés.

Le vieillissement de la population reste un enjeu majeur pour le futur et nécessite une action concertée. Les organisations telles que le CMS, la Providence, Silène, les associations villageoises des aînés et Pro Senectute ont un rôle clé à jouer dans la prise en charge des personnes âgées, c'est pourquoi elles bénéficient d'un soutien communal toujours plus important.

chiffres clés



Villages	Habitants
Bruson	426
Champsec	253
Chemin-Dessus	222
Cries	160
Étiez	126
Fionnay	32
Fontenelle	94
Le Châble VS	609
Le Cotterg	213
Le Creusy	22
Le Fregnoley	19
Le Liapppy	66
Le Martinet	37
La Montoz	96
Le Sappey	146
Levron	407
Les Places	108
Lourtier	358
Mayens de Bruson	101
Médières	225
Montagnier	625
Prarreyer	349
Sarreyer	233
Vens	78
Verbier-Station	2711
Verbier-Village	371
Versegères	470
Villette	897
Vollèges	1220
Total Val de Bagnes	10674



+140
habitants
par rapport
à 2022

principales réalisations

CADASTRE

Nouveau programme pour la taxation des immeubles

Le service du cadastre a implanté un nouveau programme informatique (carto géoromandie) pour faciliter la taxation des immeubles lors des visites sur place. Ce programme a été élaboré en collaboration avec la société GEO4ME à Martigny et au Châble.

Durant le courant de l'été, le registre foncier a mis à l'enquête la reprise de données de la vallée (Val de Bagnes – secteur Bagnes).



AVS / OFFICE SOCIAL

Journée des centenaires et des nonagénaires

Aucun centenaire et 28 nonagénaires ont pris part à la fête des jubilaires, le mercredi 24 mai 2023 à l'Espace Saint-Marc. Ce fut une belle journée pour les personnes fêtées, leurs accompagnants et les autorités présentes.

Rencontre avec les associations locales de bienfaisance

Une rencontre organisée par l'office social a réuni les responsables des sociétés locales de bienfaisance et de bénévoles et la commission du dicastère, le 11 octobre 2023 à l'Espace Saint-Marc, à l'occasion de la remise du label « Commune en santé ». Il ressort de cet échange fructueux différents soucis rencontrés par les associations, portant notamment sur la diminution du nombre de bénévoles et la problématique du transport en faveur des aînés.

Soutien aux sociétés de bienfaisance et d'entraide

Le soutien financier annuel en faveur des associations est très apprécié ; cela permet de développer des actions concrètes dans l'animation en faveur des seniors et des aînés. Via l'augmentation de la participation de Pro Senectute, l'engagement d'un animateur socioculturel à 50% pour les animations dans différents villages est prévu au budget 2024. La commission a par ailleurs établi un barème d'attribution du soutien annuel.

Convention pour le désendettement

La commission du dicastère a validé la convention entre la Commune de Val de Bagnes et l'association Le Transit pour une aide au désendettement en faveur de la population de Val de Bagnes. Le budget de cette dernière est de CHF 33'000.- de fonctionnement et de CHF 66'000.- de fonds de roulement.

Projet des Fleurettes

Le projet des Fleurettes, qui a pour objectif d'accueillir sur un même site le CMS, Pro Senectute et Graines de Marmots, a été mis à l'enquête fin 2023 en prévision d'une livraison en juin 2025.

Convention entre le CMS de Martigny et Régions et les Communes de l'Entremont

Une convention de fonctionnement a été signée entre le CMS et les Communes en juin 2022, régissant le mode de fonctionnement de l'octroi de l'aide sociale. Val de Bagnes compte 38 bénéficiaires de l'aide sociale.

Convention des paroisses

Une convention entre les paroisses catholiques de Bagnes, de Verbier et de Vollèges a été finalisée et signée en août 2023 par les conseils de gestion des paroisses et l'autorité municipale.



constructions, aménagement du territoire et mobilité

DES PROJETS CRUCIAUX
POUR L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE



Pierre-Yves Gay
Conseiller municipal

Pour le dicastère Constructions, aménagement du territoire et mobilité, l'année 2023 a été marquée par une activité très soutenue, qui souligne l'importance de cette fin de législature dans les projets en cours et à venir, et par là même des décisions encore à prendre en 2024.

Cette dernière année de législature sera en outre marquée par une évolution structurelle du dicastère.

Les divers projets en avancement et ceux à venir, que ce soit le plan d'affectation des zones (PAZ), le règlement communal des constructions et des zones (RCCZ), la construction du centre sportif et de nombreux autres mentionnés dans ce rapport, vont soutenir une vision stratégique rafraîchie et dynamique pour l'avenir de notre commune et en définir les contours.

En outre, plusieurs initiatives sont sur le point de voir le jour cette année, en matière notamment de logement et de mobilité, témoignant de la réflexion et de l'engagement continu du dicastère à façonner un environnement bâti et des infrastructures de mobilité répondant aux besoins actuels et futurs de la société et à proposer des solutions au Conseil municipal.

Un mot encore sur notre service des constructions; il est devenu un vrai centre de compétences et doit le rester.

C'est également un des buts de la réorganisation du dicastère et du suivi en cours.



chiffres clés

613

demandes de renseignements et d'autorisation de construire traitées

302

autorisations de construire délivrées

120

demandes pour la pose d'installations solaires

12

projets d'aménagement du territoire

10

projets de constructions publiques

CHF

1'687'690.-

de promesses de subventions pour des projets de rénovation, un record

CHF

4'800'000.-

investis pour les transports publics



principales réalisations

TOURISME

Centre sportif

À l'issue d'une procédure d'appel d'offres soumise aux marchés publics, le Conseil municipal a désigné les mandataires, qui ont pu débiter le travail d'avant-projet au deuxième semestre. En parallèle, l'autorisation de construire pour les adaptations du projet a été obtenue et le Conseil général a validé, en septembre, un crédit complémentaire de 41,7 millions pour la construction du bâtiment « détente ».

ENVIRONNEMENT

Guille des Vernays

Le dossier a fait l'objet d'une information à la population. La Commune a notamment confirmé son intention de réaliser un espace de détente sur les abords de la guille au bénéfice de la population. Des rencontres ont eu lieu et des réponses ont été données aux personnes ayant formulé des remarques.

SOCIAL ET SOCIÉTÉ

Crèche – UAPE de Vollèges

Le Conseil municipal a validé le programme architectural. Le montant d'investissement prévu par l'ancienne commune de Vollèges n'est plus en adéquation avec le programme actuel, il sera réévalué et soumis au Conseil général.

Nouvelle buvette et nouveaux vestiaires sportifs à Saint-Marc

Le mandat d'architecte en vue de la demande d'autorisation a été adjugé. L'étude du projet est lancée dans la perspective d'une demande d'autorisation de construire en 2024.



principales réalisations

GOVERNANCE

Maison de Commune du Châble

Les travaux de déconstruction sont terminés. Le local pour accueillir les transformateurs d'Altis est réalisé et en fonction. Les travaux de gros œuvre sont en cours. La date de remise des clés est décalée au mois d'août 2025.

eConstruction

En lien avec la digitalisation des services, la Commune a intégré la phase pilote de la plateforme cantonale de traitement numérique des demandes d'autorisation de construire. Ce changement a nécessité une adaptation importante tant de l'administration que des constructeurs.

ÉCONOMIE

Accompagnement des écoles internationales

Les travaux de construction de la Verbier International School ont commencé sur la parcelle mise à disposition par la Commune sous forme de droit distinct et permanent de superficie (DDP).

Des discussions avec les copropriétaires des terrains envisagés pour la construction de l'école Copperfield ont eu lieu.



INFRASTRUCTURES

Révision globale des PAZ et RCCZ

Les ateliers participatifs avec la population ont réuni plus de 200 personnes et ont permis d'enrichir les options de développement travaillées par le Conseil municipal. Les études thématiques à intégrer dans le plan de zones ont été engagées: concept énergétique territorial, concept paysager, mobilité, etc. Le Conseil municipal a décidé la mise en œuvre d'une zone réservée au centre de Verbier pour le maintien des commerces.

Revalorisation des centres de villages

Le Conseil général a refusé d'entrer en matière sur le règlement pour l'encouragement à la sauvegarde du patrimoine et à l'intégration des installations solaires. Les procédures d'inventaire des villages se sont poursuivies avec la mise à l'enquête du village de Médières et l'homologation du Levron.

Hub de transport et projet Curala

Plusieurs rencontres ont été organisées avec les commissions du Conseil général, les auteurs des observations citoyennes ainsi que les partis politiques. Le projet de révision partielle du plan de zones et du plan de quartier, secteur Curala, a été consolidé et adressé pour avis de principe aux services de l'État. En novembre 2023, une pétition demandant l'abandon du projet a été transmise au Conseil municipal, qui a pris en compte certaines remarques et a décidé la poursuite du projet.

Réseau de mobilité douce et transfert multimodal

Le Conseil municipal et le service de la mobilité ont validé le plan directeur de la mobilité. Les mesures prévues sont notamment la création d'une voie verte entre Étiez et Champsec, la construction d'une route de contournement du Châble en direction de la vallée et la requalification et le réaménagement des routes principales du Châble.

Développer les itinéraires sportifs

Les itinéraires cycloportifs (vélo de route) ont été finalisés et déposés à l'État pour homologation. Le dossier d'itinéraires VTT, porté conjointement par les différentes Communes de l'Entremont, a été mis à l'enquête publique. L'offre existante de sentiers de randonnées pédestres été/hiver fait également l'objet d'une demande d'homologation.

Électrification des moyens de transport

De nouvelles bornes de recharge pour voitures électriques ont été installées, notamment aux Marais Verts et au Châble. Des tests de bus électriques ont été effectués durant l'été et l'hiver à Verbier. Le contrat de partenariat avec Mobility a abouti. Désormais, deux véhicules électriques sont disponibles à Curala.

Optimisation des transports publics et scolaires

Un centre de compétences a été mis en place avec l'entreprise TMR afin de traiter les requêtes et d'améliorer le niveau de services. Le nombre de courses entre Le Châble et Verbier est augmenté. Une desserte de Fionnay par la Barmasse est mise en place durant l'hiver avec deux allers-retours par jour lors des weekends et des vacances scolaires.

Parking de l'Ermitage

Un mandat d'étude parallèle a été organisé pour la création d'un parking souterrain et l'aménagement d'une place multiusage sur l'actuel parking de l'Ermitage. Le programme a été établi par le Conseil municipal après avoir consulté la population et les acteurs locaux au travers d'ateliers participatifs.





Jean-Baptiste Vaudan
Conseiller municipal

UNE ANNÉE RICHE EN RÉALISATIONS

travaux publics et environnement

2023 aura été une année faste pour le dicastère Travaux publics et environnement, avec la livraison et la mise en service d'ouvrages d'envergure, réalisant ainsi une tranche significative des objectifs du plan de législature.

Au nombre de ces réalisations figurent l'achèvement de la digue du Merdenson, la livraison et la mise en exploitation de l'Écorecyclage du Merdenson, ainsi que le déploiement, sur le territoire de la commune, du système GastroVert Private pour la récupération des lavures.

L'aboutissement de ces projets participe au renforcement de la sécurité de la population baignarde sur son territoire. Cette dernière dispose en outre désormais d'outils agréables et efficaces pour le tri et la valorisation des déchets.

S'ajoutent à cela les travaux d'entretien des routes et sentiers pédestres de la Commune, qui affichent un taux de réalisation très élevé. Quant aux parcs et jardins, ils ont encore été embellis par la multiplication des compositions florales et des massifs, qui se déploient à l'entrée des villages et dans les ronds-points, pour le plus grand plaisir de nos concitoyens.

Si 2023 a été fructueuse en matière de réalisations, le service des travaux publics et de l'environnement a débuté 2024 dans l'état d'esprit de poursuivre ses bons résultats et de lancer d'autres projets, déjà à l'examen.

Parmi ceux-ci figurent le réaménagement de l'écopoint de Verbier et l'élaboration d'un projet de nouveau centre pour les équipes des travaux publics.

chiffres clés



RÉSEAUX
460 km
de routes

450 km
de sentiers pédestres

500 km
de parcours VTT

150
ouvrages d'art
(ponts et demi-ponts)

100
cours d'eau

1,85 mio
Coût du déneigement
du réseau routier

2 km
de routes bitumées
assainies à l'intérieur
des localités

GESTION DES DÉCHETS

2
centres de tri

1
décharge
de matériaux
terreux

118
écopoints

23
points de collecte
de restes alimentaires
(GastroVert)

TONNES COLLECTÉES EN 2023

Ordures ménagères
2229 t

Déchets verts
1318 t

Papier/carton
756 t



principales réalisations

Ouverture de l'Écorecyclage

La construction du nouveau centre de valorisation des déchets s'est achevée en automne, avec une ouverture officielle le 14 octobre 2023. Cet outil moderne, répondant aux normes environnementales et sécuritaires actuelles, regroupe également un atelier de réparation, une station de lavage et les bureaux du service de l'environnement.

Sécurisation du Merdenson

Concernant la protection contre les dangers naturels, les travaux de construction de la digue principale du torrent du Merdenson, qui visent à protéger le village de Cries, se sont achevés en août 2023.

Mise en place de GastroVert

23 points de collecte de restes alimentaires ont été mis en place en 2023 dans les différents villages de la commune. Une dizaine de points de récolte supplémentaires vont compléter l'offre en 2024.

Lutte contre les plantes envahissantes

Deux journées de formation aux agriculteurs et aux employés communaux ont eu lieu sur le thème de la lutte contre les plantes envahissantes. En 2024, une nouvelle journée sera organisée pour sensibiliser les citoyens de la commune à cette problématique.

Route Mauvoisin - Chanrion

Des travaux de déblaiement et de sécurisation ont eu lieu au printemps 2023 sur la route reliant Mauvoisin à Chanrion, à la suite d'un important glissement de terrain survenu à l'automne 2022.

Fauches adaptées

Afin de favoriser la biodiversité, l'entretien des talus routiers se fait de manière différenciée. Les périodes de fauche sont adaptées en fonction des altitudes et des expositions des talus de route, afin de permettre aux diverses espèces de la flore et de la faune d'accomplir leur cycle de reproduction naturel. Ce mode d'entretien représente une économie d'environ 30% par rapport aux modes de gestion pratiqués par le passé.

Attractivité du centre des villages

Le service des travaux publics travaille en étroite collaboration avec le service de l'aménagement du territoire à l'élaboration de projets visant à accroître l'attractivité du centre des villages, notamment par l'aménagement de lieux de rencontre et la mise en place de zones 30 km/h. Le projet de réaménagement de la place communale située au nord de la Maison de commune à Vollèges s'inscrit dans cette démarche. Sa réalisation s'effectuera dès l'achèvement de la construction de la nouvelle crèche de Vollèges.



NOTRE PRIORITÉ :
LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION

sécurité et santé publiques



Anne Bühler
Conseillère municipale

L'année 2023 a permis au dicastère Sécurité et santé publiques de consolider son organisation, de mettre à jour une partie de ses bases légales et d'avancer sur les grands projets de défense contre les dangers naturels, tout en assurant la sécurité de la population grâce à des équipes réactives, engagées et efficaces.

Parmi les multiples tâches effectuées, quelques actions réalisées au cours de l'année par les différentes sections méritent d'être mises en lumière.

Notre police municipale a mené des mesures de prévention dans le domaine des stupéfiants et continue activement à se former. Un nouveau collaborateur a été engagé pour la gestion de la signalisation.

Le CSI des Combins a mis sur pied une formation à la lutte contre les incendies de forêts et est allé prêter main-forte à d'autres communes lors d'interventions d'envergure, notamment lors des feux de forêts de Bitsch dans le Haut-Valais.

L'équipe des chargés de sécurité a continué d'effectuer les contrôles périodiques de nos bâtiments publics, des installations thermiques dans les bâtiments privés, ainsi que des abris de protection civile.

L'État-major de conduite régional a mené un exercice d'évacuation axé sur les dangers d'avalanche dans le secteur de Verbier et a planifié l'organisation des points de rencontre d'urgence du district.

Concernant le secteur des dangers naturels, deux digues de protection ont pu être terminées durant l'automne. L'une d'elles protège l'accès au couronnement du barrage de Mauvoisin, tandis que l'autre assure la sécurité de l'usine FMM ainsi que l'arrivée du tunnel hivernal à Fionnay.

Quant à la construction de la nouvelle Maison de la sécurité, après une analyse de faisabilité, le cahier des charges a été réalisé, permettant le lancement du concours pour 2024.

chiffres clés



POLICE MUNICIPALE

3118

événements dans le journal de police (bruits, animaux, feux, OCVS-144, bagarres, violences domestiques, etc.)

28

actions de prévention « stups »

26

interventions dans les écoles (présence dans les transports scolaires, cours pour les 1 et 2H sur le thème de la traversée de la route et pour les 9CO sur le thème du comportement dans le bus)

CSI DES COMBINS

223

interventions

50

cours de prévention incendie pour les établissements publics



CHARGÉ DE SÉCURITÉ

457

dossiers d'autorisation de construire analysés et contrôlés

124

dossiers pour l'obtention d'un permis d'habiter analysés et contrôlés

PROTECTION CIVILE

65

abris privés contrôlés, sur un total de 337 abris. Il en reste 85 à contrôler.

PATENTES

36

nouvelles demandes d'autorisation d'exploiter

principales réalisations

Tête des Établons, Verbier

Les travaux pour le renforcement de la défense contre les avalanches (paravalanches, appareils de déclenchement artificiel) se poursuivent.

Barrage de Mauvoisin

Les travaux de sécurisation visant à protéger l'accès au couronnement du barrage par la construction d'une digue pare-pierres ont été terminés en octobre 2023.

Fionnay

Achevée fin octobre 2023, la construction d'une digue pare-pierres assure la sécurité de l'usine FMM et l'arrivée du tunnel routier hivernal à Fionnay.

Maison de la sécurité

Le lieu de Profray a été retenu pour l'implantation de la Maison de la sécurité, qui regroupera toutes les forces d'intervention. Le lancement du concours est prévu au printemps 2024.

Mise à jour des bases légales

Plusieurs règlements ont été mis à jour ou sont en train de l'être. Le projet de règlement de police est en consultation auprès des services de l'État du Valais. Il sera soumis au Conseil général en juin 2024. Les règlements et les statuts du CSI des Combins ont été approuvés par le Conseil d'État en janvier 2023. Quant au règlement interne du CSI des Combins, le projet est en cours.

Objets trouvés

Un nouveau système de gestion des objets trouvés a été déployé.



UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION
ET DES LIENS RENFORCÉS
AVEC LA JEUNESSE

jeunesse, formation et cohésion sociale



Anne-Michèle Lack
Conseillère municipale

Comme annoncé dans notre rapport d'activité 2022, l'année 2023 a été, pour le dicastère Jeunesse, formation et cohésion sociale, une année de consolidation. Le rôle de chacun au sein du service est désormais bien défini et assimilé. La coordination des structures d'accueil fonctionne à la satisfaction de toutes les parties. La mise en place de l'application MonPortail pour la gestion administrative des structures d'accueil a nécessité un important travail, et le retour positif des utilisateurs est une belle récompense pour les personnes qui y ont œuvré.

Notre règlement de soutien à la jeunesse a été rafraîchi. Son budget tient désormais compte de l'augmentation de la population des jeunes âgés de 16 à 25 ans, due à la fusion des communes de Bagnes et de Vollèges.

Pour la première fois, le dicastère a organisé une soirée de promotion civique, qui, en 2023, réunissait les promotions des années 2021, 2022 (Covid oblige) et 2023. Marquer cette étape importante de la vie de nos jeunes citoyens était un désir de longue date ; c'est désormais chose faite. La belle ambiance et la richesse des échanges lors de cette soirée nous confortent dans notre idée de la reconduire chaque année.

L'unité de production « Ma Cantine » a officiellement obtenu les labels « Fourchette verte » et « Cuisinons notre région ». Un audit sur le respect des règles d'hygiène a également été effectué et des outils ont été mis en place pour en faciliter le suivi. Notre équipe de cuisine prend régulièrement des initiatives afin de sensibiliser le palais de nos enfants à des produits et des goûts différents. Une belle collaboration s'est mise en place avec la direction du cycle d'orientation et nos différentes structures d'accueil.

L'audit des écoles primaires et du cycle d'orientation a démontré que leur intégration au sein du dicastère est désormais ancrée. Elle se concrétise aussi à travers l'organisation des différents projets des écoles primaires, en collaboration avec le triage forestier, et la mise en place de journées avec les entrepreneurs locaux pour nos élèves du cycle d'orientation.

Grâce au mandat qui la lie à l'Action socioculturelle du district d'Entremont (ASDE), notre commune bénéficie désormais de la présence à 50% d'un éducateur de proximité. Celle-ci s'avère nécessaire et instaure un lien supplémentaire avec une partie de nos jeunes. C'est une première pour une région de montagne telle que la nôtre.

chiffres clés



STRUCTURES D'ACCUEIL

647

enfants accueillis dans nos structures d'accueil

65 en nurserie
223 en crèche
359 en UAPE

DIVERS

1165

contrats traités avec l'application MonPortail

56'791

repas cuisinés par notre unité de production Ma Cantine

SOUTIEN À LA JEUNESSE

421

enfants (0-3 ans) ont reçu les chèques « taxe au sac », soit 50 sacs à ordures de 35 litres

1330

écoliers et écolières (4-15 ans) ont reçu les chèques « scolaire, sport et culture »

458

jeunes en formation ont obtenu l'aide à la jeunesse

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

718

enfants scolarisés dans les écoles primaires

228

jeunes scolarisés au cycle d'orientation



principales réalisations

Forum des jeunes

Notre commune a obtenu, en 2022, le label « Commune de montagne - La jeunesse notre avenir ». À travers ce label, nous nous engageons à réfléchir et à agir afin de maintenir les meilleures conditions de vie possibles pour notre jeunesse. À cet effet, un forum des jeunes est organisé chaque année. Il nous permet d'établir un dialogue régulier et de qualité avec cette partie de notre population.

Renforcer les liens avec les entreprises locales

Le lien entre l'économie locale et l'école s'est renforcé avec l'engagement d'un délégué à la promotion économique. Cette collaboration débouchera sur un rallye des métiers début 2024. Les liens entre les futurs apprentis et les entreprises locales sont une priorité pour notre dicastère. Notre tissu économique est varié et de nouveaux métiers apparaissent. Il est de notre devoir de tout mettre en œuvre afin d'offrir à nos jeunes les meilleures conditions de formations professionnelles possibles. Notre économie en sortira gagnante.

Une cuisine doublement labellisée

Durant l'année 2023, notre unité de production Ma Cantine a été certifiée « Fourchette verte » et labellisée « Cuisinons notre région ». Les enfants et écoliers fréquentant nos cantines bénéficient donc de repas équilibrés et sains, cuisinés avec des produits régionaux. L'éducation au goût reste une priorité pour notre équipe de cuisine.

Service d'éducation de proximité

Depuis 2023, un nouvel outil est proposé aux jeunes qui rencontrent des difficultés: le service d'éducation de proximité. Ce service, gratuit et basé sur la libre adhésion, permet aux jeunes ou aux parents de faire appel à un professionnel de l'éducation en cas de moments difficiles (éducation, mal-être, problème relationnel).



culture, tourisme et sport

MAINTENIR L'ÉQUILIBRE
ENTRE DYNAMISME TOURISTIQUE
ET VIE SOCIALE



Vincent Michellod
Vice-président

Notre commune vit de l'économie touristique. Sa vie sociale s'exprime souvent dans le sport et la culture. Notre dicastère est à la croisée de ces enjeux.

En 2023, plusieurs objectifs ont été atteints avec la publication des grands axes du Master Plan Tourisme et la création de Verbier Tourisme SA, qui propose une structure renouvelée pour un gain d'efficacité. Le suivi des grands événements fait l'objet d'une attention constante, que ce soit pour évaluer le soutien accordé, coordonner les attentes ou accueillir de nouvelles propositions.

L'afflux de visiteurs entraîne parfois des pressions trop fortes sur les milieux visités. Financés par la Commune, deux rangers rattachés à Verbier Tourisme ont assuré une présence et une surveillance des zones d'alpage et des zones naturelles durant la saison estivale. Le soutien aux jeunes actifs dans le sport et la culture a été renforcé en révisant la directive des mérites sportifs et culturels, ainsi que celle pour les jeunes en phase de passer vers un statut professionnel dans le sport.

D'autres projets ont également avancé, dans le but d'être finalisés en 2024. Résultat de la consultation d'une vingtaine d'acteurs sportifs, les grands axes de la politique du sport ont été rédigés et feront l'objet d'un rapport au Conseil municipal avant l'été 2024.

Le projet de la Maison de la raclette a été validé par le Conseil tel que présenté par le comité d'initiative, tandis que les discussions pour l'emplacement du Centre culturel de la vallée se sont poursuivies. L'introduction de la vaisselle réutilisable a suscité de nombreuses réactions et mis en évidence les obstacles rencontrés par nos sociétés locales. Les exigences auxquelles elles sont soumises ainsi que la difficulté pour certaines à recruter des bénévoles sont des problèmes identifiés.

Je suis convaincu que l'équilibre doit être maintenu entre le dynamisme de notre premier secteur économique, le tourisme, qui passe entre autres par les événements, et le maintien de la vie sociale de notre vallée, qui passe d'abord par les sociétés locales et le respect des traditions vivantes. 1700 jeunes sont formés dans nos sociétés culturelles et sportives, qui rassemblent environ 7000 membres. Au-delà des chiffres, il importe d'associer une attractivité forte, avec l'accueil de nouveaux résidents et l'arrivée régulière de touristes, à un attachement à notre vallée, fait de passion, par la culture et le sport.

chiffres clés



121'588

personnes accueillies dans les institutions sportives et culturelles de la commune (bibliothèque, musée, archives, Espace Saint-Marc, centre sportif)

1,2 km

de linéaires d'archives

127

demandes de soutien déposées

5302

objets inventoriés au musée

4,6 mio

Le montant octroyé à titre de soutien aux activités touristiques, aux événements ainsi qu'aux sociétés sportives et culturelles

149'460

participantes et participants annoncés sur l'ensemble des manifestations tenues sur le territoire communal

28'408

documents mis à disposition du public par la bibliothèque, pour 39'201 prêts de documents physiques

167

demandes d'autorisation de manifestation traitées

Plus de **8000 m²**

réservés aux pratiques sportives (installations de football et centre sportif)



principales réalisations

Création de Verbier Tourisme SA

La création de Verbier Tourisme SA (délégation de compétences et mandat de prestations) a été validée en mars 2023 par le Conseil général. La Commune occupe la présidence de la société.

Master Plan Tourisme

Le Master Plan Tourisme a été validé par le Conseil municipal en octobre. Il a été présenté au Conseil général en novembre et diffusé publiquement en décembre. L'outil de suivi sera activé en 2024 sur masterplan.valdebagnes.ch.

Tourisme doux

Pour soutenir le tourisme doux, la rénovation de la Maison du Haut val de Bagnes à Fionnay est lancée, un prototype de point d'information touristique a été installé et deux rangers ont été engagés par Verbier Tourisme pour valoriser le territoire et sensibiliser ses usagers.

Bibliothèque

Le déploiement d'offres originales s'est poursuivi, telles que les soirées jeux et la grainothèque, qui permet au public de déposer, récupérer ou échanger des graines gratuitement.



principales réalisations

Politique sportive

À partir de l'analyse qualitative faite avec 20 acteurs du domaine sportif ainsi que celle de données quantitatives, cinq axes stratégiques ont été validés (les soutiens, la relève, les infrastructures, les événements et la gouvernance) et feront l'objet de mesures dès 2024.

Salle culturelle et de congrès

Le cahier des charges pour le chalet Orny à Verbier, qui a inclus les besoins de la bibliothèque et du MICE (meetings, incentives, congrès, événements) ainsi que des animations de Verbier Tourisme, a été lancé. Le Conseil municipal maintient son intérêt d'acquiescer un terrain pour accueillir une infrastructure culturelle de grande envergure.

Nouveaux horaires et élargissement de l'offre

Les nouveaux horaires de la bibliothèque de Verbier ont contribué à une belle croissance de la fréquentation. De même, le Centre sportif, qui a étendu ses ouvertures à l'entre-saison, a profité d'un fort accroissement des entrées. L'Espace Saint-Marc a quant à lui lancé sa première saison culturelle. Avec sa nouvelle direction, le musée a renforcé son rayonnement.



Manifestations : vers une fluidification des demandes

La multiplication des activités, notamment des manifestations, a suscité un double mouvement. Les exigences publiques ont été affirmées, en cohérence avec une vision communale fondée sur la durabilité. Pour les organisateurs, ces accumulations de tâches ont entraîné une surcharge de travail et parfois des inquiétudes sur la poursuite de leur activité.

La fluidification des demandes d'autorisation et de soutien est en cours, notamment avec la fusion de trois directives en une seule et la création d'une application en ligne pour le traitement des soutiens annuels. Ces améliorations se poursuivront sur l'année 2024.



bâtiments, UN DICASTÈRE RENFORCÉ bourgeoisie et agriculture



Fabien Sauthier
Conseiller municipal

L'entretien et la mise aux normes du patrimoine immobilier sont les principales tâches du dicastère Bâtiments, bourgeoisie et agriculture.

La première mission du service est d'assurer la planification, en lien avec l'aménagement du territoire et notre architecte communal.

La seconde est la réalisation de projets pour les besoins de notre commune. Nous visons à obtenir des bâtiments de qualité en intégrant les principes du développement durable.

La bourgeoisie de Val de Bagnes se porte bien. Nous avons une bonne synergie avec le triage forestier Combins-Catogne, qui gère nos forêts afin qu'elles puissent continuer à jouer leur rôle primordial en nous protégeant contre les dangers naturels. Le lien avec la commission des bourgeois se passe très bien. Nous espérons que certains services pourront réintégrer notre Maison de commune du Châble, propriété de la bourgeoisie, pour la fin 2025.

En ce qui concerne l'agriculture, nous avons mis en place une démarche participative auprès des agriculteurs, afin de travailler sur la stratégie 2035 en lien avec la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires de Berne. L'objectif du projet est d'analyser la situation de l'agriculture sur notre territoire en vue d'élaborer une politique de développement agricole avec des recommandations ciblées.

Vivre du tourisme, c'est bien, mais ce n'est pas toujours simple. Nous avons comme but de promouvoir le respect mutuel et la coexistence harmonieuse entre les agriculteurs, les citoyens et nos hôtes.

Après l'engagement de ressources compétentes pour renforcer nos services, spécialement celui des bâtiments, il nous reste à consolider le secteur de la conciergerie. Notre dicastère pourra fonctionner à sa pleine capacité après trois ans d'existence.

chiffres clés

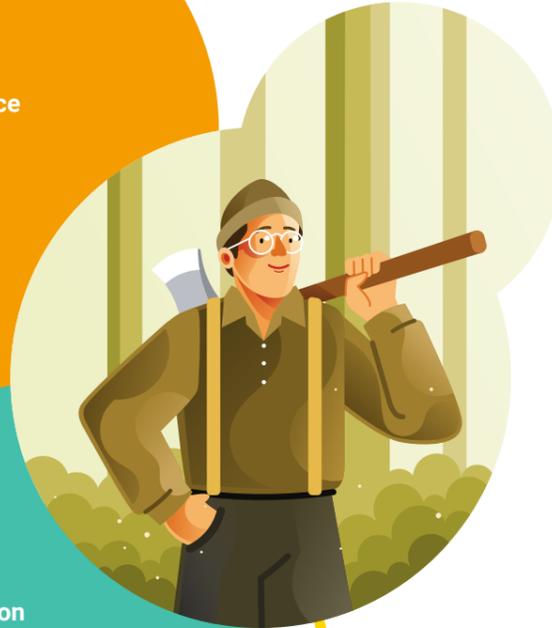
AGRICULTURE

1470

hectares de surface agricole utile

88

exploitations agricoles



BOURGEOISIE

8098 m³

de bois exploités par le triage forestier Combins-Catogne

4 laiteries

16

alpages, dont 11 avec une production laitière

6 mio

de francs de paiements directs, dont CHF 900'000.- pour les alpages, octroyés par la Confédération

2030

unités de gros bétail

3000

tonnes de production laitière, dont 500 produites en alpage

120

tonnes de production carnée

BÂTIMENTS

313

bâiments sous gestion, dont 113 bâiments chauffés

2184

stères vendus par le triage

11

coupes pour la gestion des forêts de protection, ce qui représente 64,3 ha

39

salles disponibles à la location sur le site internet communal

25

places de jeux

3956

plants plantés à Bruson, Le Châble et Vollèges dans le cadre de l'engagement d'Helvetia

principales réalisations

Premiers tests à la laiterie d'Étiez

Depuis octobre 2023, la fabrication a commencé dans le nouveau bâtiment de production.

Plusieurs tests ont été effectués et les résultats sont probants. Les laiteries de Champsec et de Lourtier couleront leur lait à Étiez dès janvier 2024.

En 2024, les travaux de transformation du bâtiment existant débiteront pour en faire un centre d'accueil des visiteurs avec un espace magasin, café et petite restauration (accent sur les fondues).

Une galerie de visite sera créée entre les deux bâtiments. L'inauguration est prévue pour la fin 2024.



principales réalisations

Centre de compétences apicoles

La construction du centre d'apiculture a débuté et une conférence de presse a eu lieu le 21 juin 2023. La fin des travaux est prévue pour le printemps 2024, avec une inauguration dans la foulée.

Projet des abattoirs

Le budget de fonctionnement est finalisé et le site des Trappistes a été retenu. Un nouveau devis pour les installations et pour le bâtiment a été effectué, en prenant en compte le renchérissement. Les statuts de la future coopérative ont été finalisés. Pour 2024, il est prévu de valider le budget d'investissement et de constituer un comité, afin de fonder la coopérative des abattoirs, qui pourra alors déposer le dossier au canton.

Stratégie agricole 2035

L'étude « Stratégie agricole 2035 Commune de Val de Bagnes », réalisée par la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires de Berne, est un projet phare pour le développement de l'agriculture.

La stratégie et les recommandations doivent s'inscrire dans le développement des politiques agricoles cantonales et fédérales. Un questionnaire en ligne a été adressé à toutes les exploitations agricoles de la commune, afin de cibler les principaux enjeux et défis futurs.

Le taux de participation s'est élevé à 53%, soit 50 exploitations. De plus, divers ateliers participatifs ont été mis sur pied avec les agriculteurs, les filières agricoles et des acteurs d'autres domaines comme le tourisme, la restauration, le Palp, l'Apage et Altis.

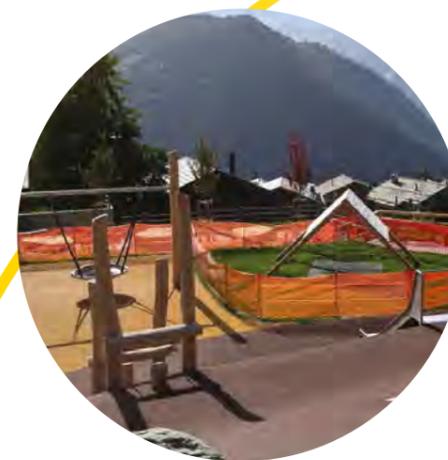


Places de jeux rinnovées

Les places de jeux de la Comba et de Fionnay ont été rinnovées et de nouveaux équipements installés.

Revitalisation des parcelles

L'étude relative à l'extension des forêts sur le territoire de l'ancienne commune de Vollèges a été finalisée, en vue de l'élaboration d'un plan de revitalisation des parcelles.



Redistribution des terrains agricoles

Un projet de redistribution plus équitable des terrains agricoles a débuté en 2023. La dénonciation des contrats de bail à ferme agricole et la signature de contrats à bien plaie est la première étape menant à ce projet.

Cimetières agrandis

Les cimetières du Levron et de Vollèges ont été agrandis, avec la création de nouveaux quartiers de 18 monuments cinéraires au Levron et de 10 monuments à Vollèges.



nos défis

Val de Bagnes, une référence de l'arc alpin en matière de tourisme et de durabilité



nos valeurs

Intégrité

Nous exerçons nos tâches avec honnêteté, transparence et rigueur.

Respect

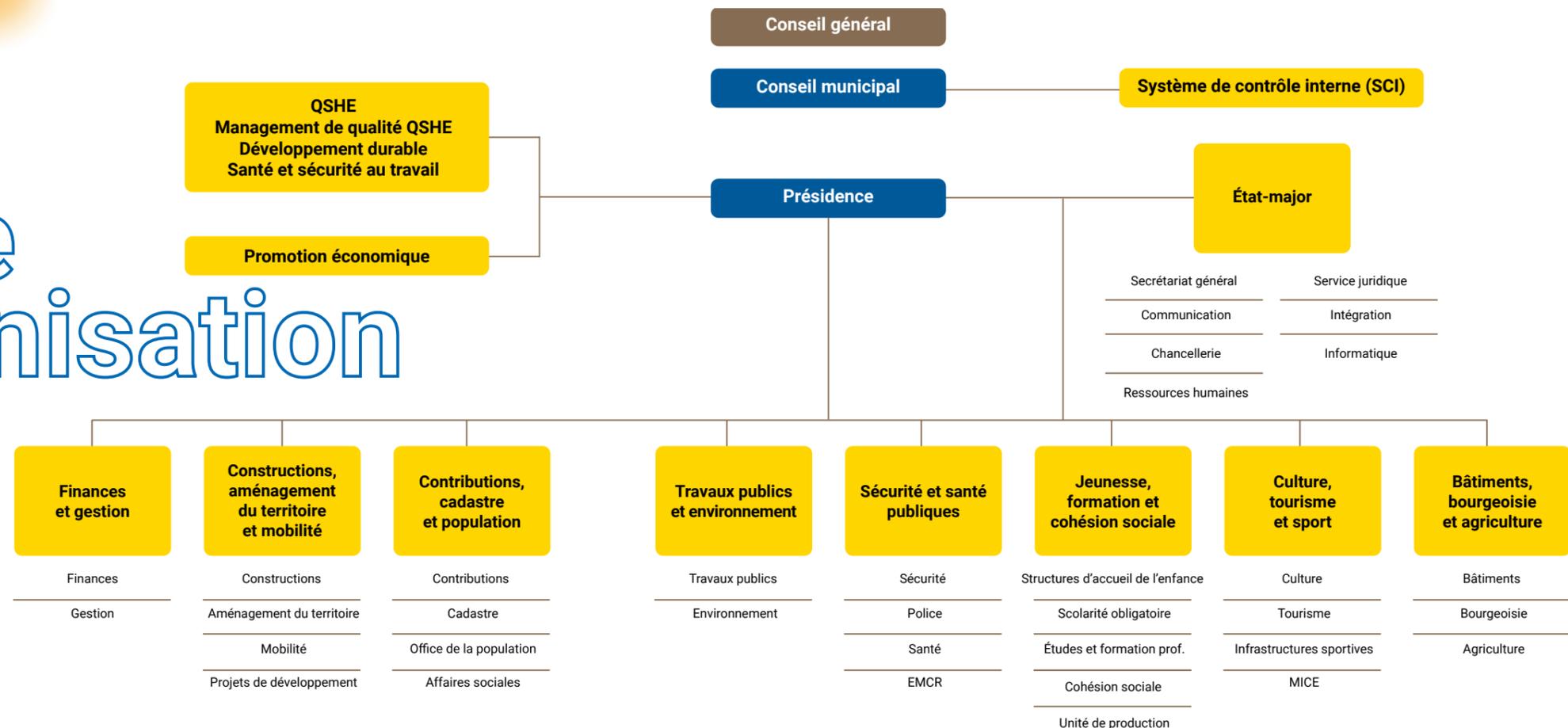
Nous offrons à nos résidents et visiteurs des prestations de qualité, dans le respect de notre patrimoine et de notre environnement.

Solidarité

Nous assurons une égalité de traitement, dans un esprit de collaboration et de responsabilité individuelle et collective.



notre organisation



développement durable

ENVIRONNEMENT

Construction de l'Écorecyclage, nouveau centre de valorisation des déchets

Mise en place de points de récolte de restes alimentaires GastroVert

Protection des biotopes naturels et de la biodiversité

Sensibilisation de la population aux rôles de la forêt

Lancement de la grainothèque

Mesures d'économie d'énergie des bâtiments (régulation du chauffage, isolation, etc.)

Construire des bâtiments communaux en respectant les standards Minergie A ou P

Introduction de la vaisselle réutilisable pour les manifestations

Traitements extérieurs 100% sans produits phytosanitaires pour les infrastructures sportives

Remplacement des produits de nettoyage (conciergerie) par une gamme de produits respectant les normes de sécurité et de durabilité

Introduction de solutions digitales (eBill, eDéménagement, MonPortail, etc.) pour faciliter les démarches administratives et réduire les impressions et les envois de documents

Numérisation des documents de l'administration

SOCIAL

Attention particulière portée aux aménagements urbains (arbres, mobilier, zones 20 km/h)

Organisation de Repair Cafés

Obtention du label « Commune en santé »



ÉCONOMIE

Attention particulière portée aux choix des fournisseurs en favorisant constamment, lorsque cela est possible, les produits et services locaux

Optimisation des commandes de matériel grâce à une centrale d'achat, diminuant ainsi les livraisons





Impressum

Responsable de la publication : Commune de Val de Bagnes
Rédaction : Administration communale
Conception et correction : Opointzéro et Le fin mot Communication, Martigny
Photos : Thomas Masotti / Valérie Moulin / Raphaël Surmont / Palp Festival / Alpimages
Impression : Publiprint, Verbier. Imprimé sur papier entièrement recyclé
Tirage : 200 exemplaires



COMMUNE DE
VAL DE BAGES



commune de
VAL de BAGES

